



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 janvier 2024

DRÔME

Les 23 éoliennes de Montjoyer et de Rochefort-en-Valdaine célèbrent 20 ans de contribution à la transition énergétique

Depuis 2004, les éoliennes situées sur les communes limitrophes de Montjoyer et de Rochefort-en-Valdaine dans la Drôme couvrent l'équivalent de la consommation électrique de 16 100 habitants. Alors qu'elles fêtent cette année leur 20^e anniversaire, CNR (Compagnie Nationale du Rhône), qui en est le propriétaire et l'exploitant, effectuera à partir de fin février des mesures de vitesse et de direction du vent sur le site. L'objectif : estimer si le parc éolien pourrait prétendre à une seconde vie en remplaçant les éoliennes actuelles par des modèles plus performants.

Deux communes drômoises pionnières de l'éolien

Le parc éolien des communes de Montjoyer et de Rochefort-en-Valdaine exploité par CNR fait partie des premiers parcs éoliens construits dans le département de la Drôme. Il permet d'alimenter en électricité 16 100 habitants, soit près de la population de Bourg-lès-Valence¹. Depuis sa mise en service en 2004, il a fourni environ 820 millions de kilowattheures (kWh) d'électricité renouvelable et a permis d'éviter l'émission de plus de 31 000 tonnes de CO₂. Chaque année, l'exploitation du parc génère également des retombées fiscales pour le territoire. En 2023, cela a représenté près de 190 000 euros répartis entre les deux communes, leurs intercommunalités², et le Département.

Le devenir des 23 éoliennes à l'étude

La durée de vie moyenne d'une éolienne est comprise entre 20 et 30 ans. Le renouvellement des parcs éoliens représente une opportunité d'augmenter la production électrique de ces infrastructures déjà intégrées dans leur environnement. Il consiste au démontage complet des éoliennes puis à leur remplacement par des modèles plus puissants intégrant les dernières avancées technologiques. L'acier, le béton, le cuivre et l'aluminium qui représentent 93 % du poids des éoliennes démontées sont entièrement recyclables³.

Le renouvellement des parcs éoliens est l'un des leviers qui permettront à la France de maintenir et d'accroître sa production d'électricité décarbonée dans les prochaines années. C'est dans cette perspective que la question du devenir des éoliennes de Montjoyer et de Rochefort-en-Valdaine se pose, eu égard aux caractéristiques exceptionnelles de ce site particulièrement venté.

Un mât de mesure installé fin février

Afin de recueillir des données actualisées sur la vitesse et la direction du vent en toutes saisons, CNR installera, à la fin du mois de février, un mât de mesure à proximité des éoliennes. Les données ainsi récoltées constitueront une première étape pour évaluer l'opportunité de remplacer les éoliennes en service par des modèles plus performants, et ainsi d'augmenter la production électrique du parc.

¹ Population de Bourg-lès-Valence : 19 814 habitants (source : INSEE)

² Communauté de communes Enclaves des Papes – Pays de Grignan et Montélimar Agglo

³ Source : ADEME

Des ateliers pédagogiques dans les écoles

À l'occasion de l'année anniversaire des éoliennes de Montjoyer et de Rochefort-en-Valdaine, CNR propose aux écoles situées à proximité des ateliers pédagogiques baptisés « Les Ateliers de l'Énergie ». C'est l'occasion pour les enfants d'aborder les thèmes de l'énergie, l'environnement, le développement durable et de la sobriété énergétique.

ANNEXES | REPÈRES⁴

Les éoliennes de Montjoyer et de Rochefort-en-Valdaine

23

Nombre total d'éoliennes en service.

70 mètres

Hauteur des éoliennes en bout de pale.

17,25 mégawatts (MW)

Puissance totale cumulée des 23 éoliennes.

41 000 000 kilowattheures (kWh)

Production d'électricité annuelle moyenne.

16 100 habitants

alimentés en électricité renouvelable grâce aux éoliennes.

L'éolien dans la Drôme

151 MW

Puissance totale cumulée des parcs éoliens en service dans la Drôme.

21 %

Part de la Drôme dans la puissance éolienne installée en région Auvergne-Rhône-Alpes (724 MW).

3 400 000 000 kWh

Electricité produite en 2022 par les parcs éoliens drômois.

1,3 million d'habitants

alimentés en électricité renouvelable grâce aux parcs éoliens drômois.

L'éolien en France

Les éoliennes sont la seconde source de production d'électricité renouvelable en France, après les barrages et centrales hydrauliques. **En 2022, l'éolien a couvert 8,3 % de la consommation électrique du pays.**

Contact presse | r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

⁴ Sources : CNR, RTE, Enedis, ADEME